



Syndicats Nationaux des P2E et des ITPECT

**CARTEL DES SECTIONS FORCE OUVRIÈRE
DE LA DIR-EST**

**DÉCLARATION LIMINAIRE AU COMITÉ d'HYGIENE, de SECURITE
et des CONDITIONS de TRAVAIL du 28 novembre 2019**

Monsieur le Président du CHSCT de la DIR Est,

La France va mal, les services publics de l'État et ses agents sont à l'agonie...



Lors du CHSCT du 26 septembre dernier, Force Ouvrière vous a rappelé que cette instance est primordiale pour un service routier comme le nôtre.

L'hygiène et la sécurité doivent être la priorité de notre service et doivent le rester. En revanche, nos conditions de travail se dégradent peu à peu.

L'augmentation des inaptitudes dues à la pénibilité du travail et la baisse des effectifs conjuguées à une augmentation des crédits nous amènent dans une situation sans issue, et le personnel restant en paye les conséquences.

La masse de travail, qui ne cesse d'augmenter, se reporte en effet vers les agents encore présents, et pas seulement les agents d'exploitation, pour qui la pression monte. La coupe est pleine ! Vous allez faire « péter la marmite » !

La seule solution proposée est un recours accru à l'externalisation. Mais cette externalisation concerne justement notre cœur de métier, alors que les tâches ingrates et pénibles telles que le nettoyage des toilettes, le ramassage de détritiques ou le débroussaillage manuel restent en régie ...

Ces dégradations de nos conditions de travail vont sans compter avec toutes les « bonnes annonces » que nous relayent les médias, le gouvernement, notre Administration Centrale et notre Direction.

Pour ne citer que la crise qui frappe les hôpitaux depuis plusieurs mois dans notre pays, celle-ci est sans précédent. Les médecins hospitaliers, les infirmières, les aides soignants, tout le personnel est à bout de souffle.

Comme chez nous, l'activité augmente et en parallèle les moyens sont réduits ... Le plan d'urgence élaboré par le gouvernement n'est pas à la hauteur du mal être de ces structures. Pour faire un parallèle avec la privatisation des autoroutes, on tend à réorienter les malades vers les cliniques privées qui ont plus de moyens ...

Oui la France va mal, les suicides dans la police atteignent un niveau « hors norme » en 2019, l'éducation nationale, les exploitants et salariés agricoles ne sont pas épargnés... Qu'en est-il de certains collègues de DIR ?

--O--

Nous sommes pratiquement à un an (1^{er} janvier 2021) du transfert des agents de la division d'exploitation de Strasbourg et du SIR de Brunstatt à la Collectivité Européenne d'Alsace ou à l'Eurométropole de Strasbourg.

Les informations que nous avons de nos futurs « patrons » nous laissent à penser que les agents de la DIR Est ne sont vraiment pas leurs priorités.

La preuve en est, à un an de l'échéance, aucune rencontre avec l'ensemble du personnel n'a été programmée ni du côté CEA, ni du côté EMS alors que tout le personnel s'interroge sur son avenir. À ce jour, aucune ébauche d'organigramme ou de fiche de poste n'a été publiée, ce qui favorise encore plus le sentiment de mise à l'écart des premiers concernés, à savoir les personnels transférés.

Ce climat d'incertitude mine le moral du personnel et crée une forme certaine de tension dans les services. Chacun a le sentiment que ce temps d'attente est volontairement rallongé pour que les agents soient mis devant le fait accompli, limitant ainsi toutes discussions ou négociations voire mobilisation. Nous ne nous laisserons pas faire ! Si telle est la stratégie des élus, nous élaborerons la nôtre, qui elle, ne dépendra pas d'échéance électorale (en tout cas pas entièrement)

À l'initiative de Force Ouvrière, le 14 octobre dernier les organisations syndicales ont été reçues par les vices présidents des deux départements.

Un accent particulier a été mis sur le dialogue social avec les représentants du personnel de la DIR Est et de la DREAL. Force Ouvrière a demandé que les représentants du personnel de ces deux entités ne soient pas mis à l'écart pour les futures « négociations ».

La directrice générale des services du département 67 nous a promis un retour de cette réunion par un relevé de décisions.

Qu'en est-il à ce jour ?... Plus de deux mois après, nous attendons toujours ce relevé de décisions... Cela en dit long sur la confiance que nous pouvons accorder à nos futurs employeurs. Deux mois pour un relevé de décisions, deux ans pour un organigramme ?!

Et pour renforcer cette confiance je tiens à vous lire le paragraphe du relevé de conclusion d'une rencontre entre les organisations syndicales représentatives du CD 67 et CD 68 et les vices présidents des deux départements (les mêmes que nous avons rencontrés...) :

Suite aux demandes et points abordés par les organisations syndicales ainsi qu'aux interventions des représentants de l'administration, les éléments suivants ont été actés :

- Contours du comité de suivi, instance ad hoc, mise en place pour un dialogue social autour de la CeA. Il s'agit d'une instance de concertation, mais non de prise de décisions. Les instances paritaires réglementaires continuent d'exister et toute proposition devra passer en CTP de chaque Département.

*La composition de l'instance restera celle de la réunion du jour à savoir 2 représentants des organisations syndicales ayant une section locale au sein d'un des 2 Départements. **Les organisations syndicales représentant les agents de l'Etat de la DIREST – DREAL ne feront pas partie de cette instance.***

Il n'y aura pas d'autres instances que celle mise en place dont la forme sera maintenue pour répondre aux exigences de l'article 7 de la loi d'août 2019, c'est-à-dire une négociation avec les organisations syndicales représentatives. Il n'y aura pas de sous-groupes thématiques ou de réunions organisées en parallèle.

M. le Président, Mesdames et Messieurs de l'Administration, nos futurs employeurs assument complètement de nous mettre à l'écart des discussions. Ce n'est pas le discours rassurant que vous nous portez. Pouvez vous nous dire qui ne nous dit pas la vérité ?

Il est maintenant clair que nous sommes menés en bateau par la CEA ! Les agents transférés n'ont rien à attendre, si ce n'est de perdre tous leurs acquis.

Le seul objectif de la CEA est de maîtriser sa masse salariale et de se servir des autoroutes comme d'un moyen pour faire rentrer de l'argent via la future écotaxe alsacienne !

--o--

Le 5 novembre 2019 a été publié sur l'intranet un historique de l'A31. Cette partie d'autoroute a vu le jour en 1962. Aujourd'hui le trafic ne cesse d'augmenter au point de dépasser les 100 000 véhicules par jour.

Lors des différents CTL et CHSCT de notre service, les organisations syndicales ont avancé que la mise sous concession était d'actualité, à l'image de ce qu'il s'est passé pour la N10 dans les Landes. Notre crainte est que l'ensemble de l'itinéraire soit concédé, ainsi que les agents qui vont avec ... Alors que l'Administration, à l'image de ce qu'elle nous disait pour la CEA, nous reprochait d'être alarmiste et de créer des RPS dans le service !

Aujourd'hui, nous apprenons que l'État a des difficultés à financer ce projet et que la mise sous concession par une société privée avec péage sans barrière est d'actualité. Le début des travaux est programmé pour 2023. Encore un beau cadeau de fin d'année pour les agents de la DIR Est qui sont en charge de l'entretien et des travaux sur ce secteur !

Ces informations sont à mettre en parallèle des dernières nouvelles provenant des autres DIR :

- A la DIR Sud Ouest, un communiqué de Philippe Martin, président du CD du Gers précise que le Conseil Départemental serait favorable au transfert de 235 km de routes nationales.
- A la DIR Massif Centrale (Lozère), l'Etat semble décider une nouvelle étape de décentralisation. Il a en effet entrepris des négociations bilatérales avec les départements sur les possibilités de transfert de certaines routes nationales.

Ces exemples nous démontrent bien que l'état est prêt à brader ses routes, ses services et ses agents !

Après la CEA/EMS c'est maintenant le contournement de Thionville, l'A31 bis, le projet « RNN 20-30 - ensemble pour la route de demain », mais jusqu'à quand les agents auront-ils à subir ces projets destructeurs !!!

Aujourd'hui ce sont les agents alsaciens qui sont impactés par la création de la collectivité européenne d'Alsace, demain ce seront les agents de Lorraine qui seront impactés par la création de l'A31 bis.



Monsieur le Directeur, nous souhaitons des réponses concrètes sur le projet de privatisation de l'A31 !

Quel avenir pour le « réseau d'excellence » et ses agents !

Il n'y a plus besoin de séminaire « route de demain 20-30 », le seul avenir que nous voyons est le démantèlement des DIRs et le découpage du gâteau entre le privé et les collectivités territoriales !

--o--

Lignes directrices de gestions ou lignes destructrices de gestions

Le Conseil Commun de la Fonction Publique (CCFP) du 17 octobre 2019 a entériné (grâce à l'abstention d'une organisation syndicale, là où toutes les autres avaient voté CONTRE) la destruction totale des prérogatives des **CAP en matière de promotions et de mobilité**. Sur ces sujets, les ministères doivent désormais rédiger et adopter des « lignes directrices de gestion »(LDG).

Le ministère et sa DRH qui travaille contre ses agents, coutumier du contournement du dialogue social, a décidé de mener son projet au pas de charge, en commençant par le volet « mobilité », dont la parution doit être effective au 1er janvier 2020 selon le diktat de la DGAFP.

Pour réduire les droits de ses agents, la DRH est un élève modèle alors que pour se battre pour maintenir ses effectifs, pour la rémunération de ses agents ou pour assurer un transfert à la CEA avec des garanties fortes pour ses agents, c'est le plus mauvais des élèves... Cherchez l'erreur !

Une première réunion introductive le 7 novembre, une deuxième réunion soi-disant d'échanges sur le projet le 18 novembre, examen en CTM prévu le 4 décembre !

Moins d'un mois sera ainsi nécessaire à mettre à bas plusieurs dizaines d'années de construction de gestion des compétences et des carrières !

A l'opposé de la gestion arbitraire et opaque et du développement de systèmes clientélistes associés, Force Ouvrière défendra, comme à son habitude, les principes d'égalité de traitement et de transparence et sera présente partout où **les agents auront à défendre leurs intérêts collectifs et individuels.**

Monsieur le Directeur, il est important d'indiquer quelle ligne vous suivrez pour nos prochains « cycles de mobilité » et « cycles de promotion ». Est-ce qu'en plus de la dégradation de leurs conditions de travail vous annoncerez à vos agents qu'ils n'auront plus aucune règle qui dictera leur mobilité ou leur promotion ? Leur mobilité et leur promotion seront-elles réglées selon le « fait du prince » ? Comment un agent lorrain en poste en Franche Comté pourra-t-il revenir chez lui ? Comment un agent lorrain travaillant en Alsace pourra-t-il fuir la CEA ?

Les représentants du personnel siégeant en CAP C Exploitation vous ont envoyé un courrier vous demandant de porter au niveau Ministériel les revendications Force Ouvrière. Ce courrier est annexé à la présente déclaration.

--0--

Mobilisation du 5 décembre 2019

Le syndicat Force Ouvrière est opposé au projet dit de retraite universelle par points.

Ce projet conduira à mettre fin au système actuel et ses régimes, dont le régime de base de la sécurité sociale et son régime complémentaire, le code des pensions civiles et militaires des fonctionnaires, le régime de retraite des fonctionnaires et agents des collectivités territoriales, ainsi que les régimes spéciaux de salariés.

Il aboutira ainsi à substituer l'obligation pour chaque salarié de se constituer un capital de points tout au long de sa vie active en lieu et place d'un système contributif fondé sur les annuités par trimestres cotisés, validés et un calcul sur les meilleures périodes de la vie active.

Un tel système se traduira par un régime unique gouverné par l'État seul.

Le rapport du Haut-Commissaire est de ce point de vue explicite. Les interlocuteurs sociaux représentant les assurés actifs et retraités se verront réduits à la possibilité d'émettre un avis consultatif sur le cadre du pilotage financier du régime, qui résulterait des lois de finances de la sécurité sociale proposées par le gouvernement et adoptées par le parlement.



En clair les représentants du personnel se verront amputés de leurs prérogatives pour garantir au personnel un maintien de leur pension !

Il est clair que le régime actif est attaqué, il est clair que le statut est attaqué ! Il est clair que la réforme ne se fera pas à somme nulle et que les agents verront leur pension se réduire !

L'objectif du gouvernement est le même que pour les routes et pour les hôpitaux : la privatisation du système de retraite avec une retraite que chacun se constituera par capitalisation avec son assureur privé !

La recette est toujours la même : on diminue les moyens financiers affectés aux retraites en diminuant les charges patronales, on réduit les pensions des agents et quand les personnels n'auront plus assez de retraite ils seront contraints de s'orienter vers le privé par eux-mêmes !

Alors pour toutes ces raisons, Force Ouvrière appelle à la grève à compter du 5 décembre 2019 pour le retrait du projet de retraite par points, la revalorisation des salaires, des pensions et retraites.

Nous vous remercions de votre attention.

Les représentants **Force Ouvrière** au CHSCT de la DIR-Est